

Compte rendu de la séance du 14 septembre 2018

Présents : Alain ARGILIER, Alain BRUNOT, Christine DOUTRES, Grégory MAURIN, Elsy ROUSSET

Excusés : Ludovic INSALACO, Sylvestre VINCENT.

Absents : Gilbert GASTIGAR, Gaëtan LAMORINIERE.

Secrétaire de la séance : Christine DOUTRES

1) Approbation du Compte rendu du Conseil Municipal du 28 juin 2018.

Approuvé à l'unanimité.

Remerciements du Conseil Municipal aux Associations et à leurs Bénévoles pour toutes les animations qu'ils ont organisées cet été 2018.

2) Ecole : 29 élèves scolarisés dans les 2 classes :

-17 maternelles + CP avec Fabienne BOINEAU et Audrey LAPEYRE (vendredi)

- 12 CE +CM avec Nathalie ROUX

Le Maire précise qu'une information a été faite auprès des administrés sur le coût de fonctionnement de l'école communale, à l'image de ce qui a été fait par la Région et le Département dans la presse.

3) Groupement de commandes fournitures administratives

Monsieur le Maire fait lecture d'un courrier reçu de la Communauté de Communes Gorges Causses Cévennes qui propose aux communes d'organiser un groupement de commandes de fournitures administratives. Le conseil municipal décide d'adhérer à ce groupement de commandes fournitures administratives et d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention du groupement de commandes.

Vote 5 voix POUR

4) SDEE

Le service Eau et Assainissement nous a établi un plan d'actions ce qui a permis de réduire de moitié la redevance due par la mairie à l'Agence de l'eau Adour Garonne.

5) Compétence Eau et Assainissement - Transfert ou non à la Communauté de Communes

Le transfert de ces compétences vers la Communauté de Communes est proposé à partir du 01/01/2020.

M. le Maire propose de conserver en régie l'eau et l'assainissement et de transférer seulement le service SPANC à la Communauté qui possède un technicien spécialisé et compétent.

Vote 5 voix POUR

6) Compte Personnel de Formation

La secrétaire expose les nouvelles modalités. M. le Maire propose de prendre en charge les frais pédagogiques à hauteur de 200 € par action de formation, par agent et par an et de ne pas prendre en charge les frais de déplacements liés à la formation.

Vote 5 voix POUR

7) Travaux Protection des captages

Les travaux sont terminés, les factures sont payées et les subventions sont rentrées.

Une enquête d'utilité publique est ouverte du 10 au 28/09/2018 pour une parcelle de la source de la Baume Dolente appartenant à Mme BRUN en vue de son expropriation.

8) Mise en place d'un réducteur de pression

Le SDEE conseille de mettre en place un réducteur de pression sur le village de Vébron pour réduire les fuites.

Le devis est de 12 000 €, les travaux seront réalisés début 2019 par le SDEE et la somme inscrite au budget de l'eau 2019.

Vote 5 voix POUR.

9) Demande d'achat d'un chemin rural par M. VALLES

Le Conseil Municipal propose d'échanger la partie du chemin (entre le portail et le mur de l'autre côté de la parcelle) que M. VALLES a déjà aménagé, contre le droit de passage sur ses parcelles 676 et 675 permettant un libre accès à la rivière, de façon illimitée dans le temps et quelquesoit le propriétaire

Vote 5 voix POUR

10) Questions diverses

- Chats aux Vanel :

M. le Maire fait la lecture de différents courriers :

- des habitants des Vanel

- de la réponse de la mairie

- des informations aux signataires des Vanel

M. le Maire va porter plainte auprès de la gendarmerie pour errance, nuisances et maltraitance animale.

- Prélèvement à la source : des tests doivent être faits sur les payes de septembre... Des difficultés sont rencontrées sur le site de l'Etat.

- Achat d'une bande de terrain de « la Parro » aux Vanel : un géomètre expert va être contacté.

- Points sur les travaux de voirie : sur la voie communale de Villeneuve, il reste quelques travaux à effectuer. Le mur à Salgas est terminé.

- Poubelles au camping : afin d'éviter que cet espace soit transformé en déchetterie, M. le Maire propose d'enlever les cloisons en bois et le panneau indicatif.

La commune va demander au SICTOM un conteneur supplémentaire "Emballages" pour le placer près du camion-pizza.

- Lecture de la carte de remerciements de la famille de Jacqueline PRIVAT après le décès de sa maman

- Remerciements de M. le Maire à Christine DOUTRES et Elsy ROUSSET pour leur présence et implication cet été pendant son absence, et pour la gestion lors de la disparition de l'adolescent.

- Fin de la période d'essai de l'agent d'entretien et nouveau recrutement d'un agent à compter du 17/10/2018.

- Etrave : une étude sera faite pour connaître la meilleure offre.

- Grillage de protection à poser dans le quartier de la rue « des p'tites cabanes »
Séance levée à 20h50

Vu le Maire